

Mise en conformité de la gare de Cossonay-Penthalaz.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Travaux: secteur de la gare.
Durée: février à mai 2022.

Chère riveraine, cher riverain,

Le projet de modernisation de la gare de Cossonay-Penthalaz se poursuit selon le planning. Les prochaines interventions permettront d'effectuer les travaux sur les quais et les voies.

Pour des raisons de sécurité et d'exploitation, certains travaux doivent être planifiés de nuit, **du 21 février au 20 mai 2022**. Vous trouverez au verso les détails de ces travaux.

Ces travaux auront des **impacts sur l'accès à la gare (exclusivement par la Place de la Gare) et à vos trains, ainsi que sur l'horaire**. Nous vous recommandons de consulter l'horaire en ligne avant votre voyage. Vous trouverez plus d'informations sur les modifications de l'horaire sur le site www.cff.ch/travaux-cossonay.

Modifications des accès à la gare lors des travaux sur le quai 1 du 21 mars au 15 juin 2022

Parking et dépose-minute

Afin de permettre l'installation de chantier durant cette phase de travaux, et en sus de la suppression du P+R, les places de parking derrière le bâtiment voyageurs seront condamnées dès le 21 mars.

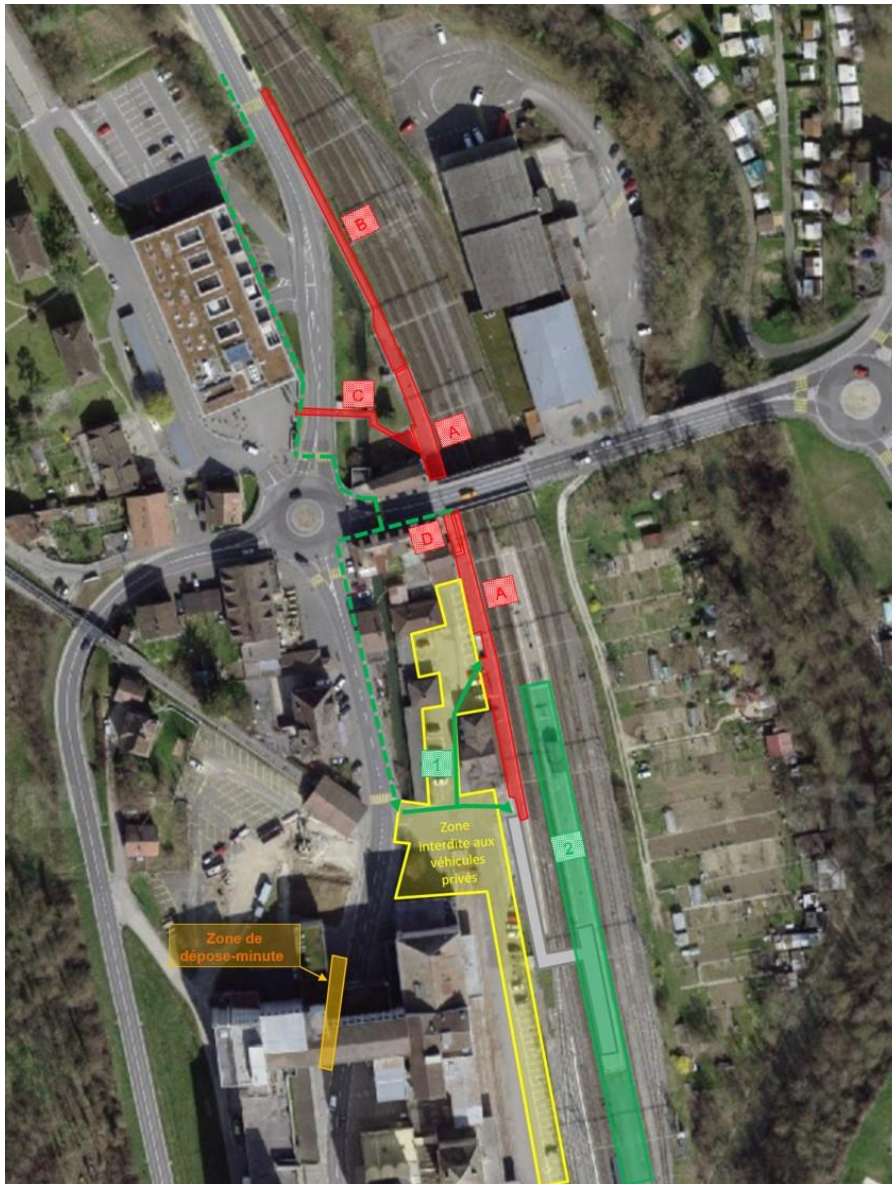
Par ailleurs, afin de laisser suffisamment de place aux bus pour manœuvrer et pour garantir la sécurité des piétons dans cette zone qui sera fortement restreinte, la Place de la Gare sera interdite aux véhicules privés. Un emplacement pour la dépose-minute a été mis en place au début des travaux le long de la Route de Gollion, en face de la Place de la Gare (voir plan ci-dessous). Il restera en service durant cette période de travaux.

Accès à la gare

Dès le 21 mars, l'accès aux quais se fera exclusivement par la Place de la Gare. Le quai 1 sera hors-service afin de permettre sa rénovation et l'accès aux trains se fera sur le quai central (voies 2 et 3) via les passages

inférieurs. Des panneaux d'information et de signalisations seront mis en place pour indiquer les chemins d'accès au quai central selon les phases de chantier.

Pour des raisons de sécurité, les zones en rouge sur le plan ci-dessous seront strictement inaccessibles au public durant cette période.



- A. Le quai 1.
- B. Le chemin piétonnier le long de la voie 1 depuis le pont de l'Islettaz sera fermé provisoirement. Le cheminement se fera par le trottoir bordant le chemin de l'Islettaz.
- C. Le passage inférieur reliant le centre commercial Penthalaz Venoge et le quai 1 sera fermé provisoirement. Le cheminement se fera par les trottoirs aux abords du centre commercial.
- D. L'escalier reliant le pont routier au quai 1 sera déposé pour être entretenu. L'accès à la gare se fera par la place de la Gare via la Route de Gollion.

Soyez assurés que toutes les mesures possibles sont prises pour limiter les nuisances. D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension. En qualité de chef de projet, je me tiens à votre disposition pour toute question ou tout renseignement à l'adresse :

projets.lhand@cff.ch.

Vous pouvez retrouver les informations relatives au projet sur le site : www.cff.ch/cossonay-penthalaz.

Avec mes meilleures salutations.



Florian Lovato

Chef de projet CFF Infrastructure

Aperçu des travaux planifiés de nuit et les week-ends.

Date	Durée approximative	Nature des travaux
Du 21 février au 11 mars 2022	Jour et nuit	Transformation du quai central côté voie 2, ripages et relevages de la voie 2.
Du 28 mars au 25 mai 2022	Jour et nuit	Transformation du quai 1 et assainissement de la voie 1 (remplacement de l'infrastructure, du ballast, des traverses et des rails).
Du 22 avril au 25 avril 2022 Du 29 avril au 02 mai 2022	Tout le week-end Du VE soir à 21h30 au LU matin à 6h00	Réalisation d'un drainage central entre les voies 1 et 2.
Du 19 au 20 mai 2022	21h00 – 06h00	3 ^e bourrage des voies 1 et 3

Les dates et les heures prévues se basent sur la planification théorique des travaux. Des écarts peuvent se produire en cas d'imprévu lié à l'exploitation (p. ex. retard de trains) ou à d'autres impondérables (p. ex. mauvaises conditions météorologiques, panne de machines). Vous pouvez trouver ces informations ainsi que les autres travaux de votre région sous www.cff.ch/travaux et vous inscrire à la newsletter.